

Selon l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

Peuvent se présenter aux épreuves de sélections :

- Les candidat.e.s possédant un permis de conduire hors période probatoire, conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (3 ans de validité de permis de conduire ou 2 ans si conduite accompagnée « joindre copie attestation justifiant de la conduite accompagnée »).
- « Le processus de sélection des candidats comprend une **admissibilité sur dossier et un entretien d'admission**. Pour se présenter à l'entretien d'admission, les candidats doivent **réaliser un stage d'observation** dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée par le directeur d'institut, pendant une durée **de 70 heures**.

Ce stage est réalisé de façon continue sur un seul lieu de stage.

A l'issue du stage, le responsable du service ou de l'entreprise remet obligatoirement au candidat une attestation de suivi de stage. Cette attestation est remise aux examinateurs lors de l'entretien d'admission. »
(Cf. Annexe 5 du dossier d'inscription que vous retrouvez sur notre site internet)

INSCRIPTION EN 2 ETAPES :

Frais d'inscription à la sélection : **55€** (règlement **UNIQUEMENT** par Carte Bancaire en ligne sur le site et non remboursable)

Le nombre de places offertes aux candidats est de **23 places** (sans réduction des reports), **toutes voies d'accès confondues**.

Nous vous proposons deux sessions de formation par an, **de fin août à février et de janvier à juillet**.

ÉTAPE 1 : Vous devez vous préinscrire en ligne sur la période d'inscription (du 1^{ER} décembre 2025 au 27 février 2026) et régler les frais d'inscription pour obtenir le dossier (cf. *procédure ci-après*).

Votre dossier **COMPLET** de candidature est à adresser impérativement **par courrier ou à déposer directement** à l'IFPS de Saint-Brieuc.

Date limite de dépôt du dossier : **le 27 février 2026 minuit** (cachet de la Poste faisant foi).

ÉTAPE 2 : Constituer votre dossier avec les pièces demandées et le transmettre à l'IFA de Saint-Brieuc (cf. *tableaux*).

CONDITIONS DES DISPENSES

+ : conditions cumulatives

*** « Arrêté du 11 avril 2022 »**

	STAGE 70 HEURES	ADMISSIBILITÉ	ADMISSION
Art.6* + Accord du 7 juillet 2009, relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur - Le candidat ayant exercé au moins 1 mois comme auxiliaire ambulancier ou conducteur d'ambulance, dans les 3 dernières années. - Les candidats issus de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou marins-pompiers de Marseille justifiant d'une expérience professionnelle de trois années	DISPENSÉ	NON DISPENSÉ	NON DISPENSÉ
Art.6* + Art.8* Les candidats : - Sans diplôme - Diplôme inférieur Niveau 4 (BAC) - Diplôme inférieur Niveau 3 (sanitaire ou social)	NON DISPENSÉ	NON DISPENSÉ	NON DISPENSÉ
Art.6* + Art.8* - Niveau 4 (BAC) - Niveau 3 (CAP/BEP sanitaire ou social) et plus (secteur sanitaire ou social) - Diplôme universitaire étranger - Formation auxiliaire médical	NON DISPENSÉ	DISPENSÉ	NON DISPENSÉ
Art.9* Les candidats ayant exercé, à la date des épreuves, les fonctions d'auxiliaire ambulancier pendant une durée continue d'au moins 1 an durant les 3 dernières années	DISPENSÉ	DISPENSÉ	NON DISPENSÉ
Art.14* Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé cette fonction pendant une durée continue d'au moins 1 an durant les 3 dernières années et titulaires de l'un des diplômes énoncés au 2° du I de l'article 8. + 2°-Art.8* - Niveau 3 (CAP/BEP sanitaire ou social) et plus (secteur sanitaire ou social)	DISPENSÉ : STAGE 70 HEURES ADMISSIBILITÉ ADMISSION Entretien de positionnement (Directeur IFA)		

1 CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS DEA

À fournir **obligatoirement** pour tous les candidats

☐ Fiche d'identification du/de la candidat.e Récapitulatif de vos informations personnelles, imprimé reçu par mail lors de votre inscription en ligne	ANNEXE 1
☐ Déclaration sur l'honneur pour l'inscription à la sélection Imprimé reçu par mail lors de votre inscription en ligne	ANNEXE 2
☐ Photocopie recto-verso lisible pièce d'identité (CNI ou passeport) ou un titre de séjour, en cours de validité	
☐ Photocopie recto-verso lisible permis de conduire hors période probatoire, conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité	
☐ Photocopie du Cerfa 14880*02 « attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance » établie par un médecin agréé préfecture après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R.221-10 du code de la route (Cerfa 14880*02 téléchargeable sur notre site internet et liste des médecins agréé préfecture sur notre site internet*)	
☐ Certificat médical de non contre indication à la profession d'Ambulancier délivré par un médecin agréé ARS (liste des médecins agréé ARS sur notre site internet*)	ANNEXE 3 p12
☐ Attestation médicale d'immunisation et de vaccination obligatoires	ANNEXE 4 p13-15
☐ Photocopie des pages « vaccinations » de votre carnet de santé	
☐ Photocopie de votre résultat de prise de sang indiquant les Anticorps Anti-HBs et Anti-HBc	
☐ Un Curriculum Vitae	
☐ Éventuellement : les copies des appréciations, des entretiens d'évaluation, des recommandations des employeurs, des résultats et appréciations scolaires, dont les appréciations et feuilles de stage. Si vous en avez en votre possession	
☐ Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'ambulancier. Si vous en avez en votre possession	
☐ Engagement de principe de l'employeur pour le financement de la formation. Si c'est le cas	ANNEXE 8 P19
☐ Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2. Si c'est le cas	

*** Pour information, certains Médecins agréés ARS peuvent également faire la visite pour l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (Cerfa 14880*02).
Ils rempliront le certificat médical de non contre indication à la profession d'Ambulancier (Annexe 3) et le Cerfa 14880*02.**

EN COMPLÉMENT DU ①

Pour les candidats : Ayant exercé au moins 1 mois comme auxiliaire ambulancier ou conducteur d'ambulance
OU

Pour les candidats : Issus de la BSPP de Paris ou des MP de Marseille

☐ Une lettre de motivation manuscrite

☐ Un document manuscrit (2 pages max) relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf. page 2)

☐ Attestation de formation d'Auxiliaire Ambulancier, pour les candidats auxiliaire ambulancier

☐ Attestation employeur pour les candidats ayant exercé la profession d'Auxiliaire Ambulancier ou conducteur d'ambulance **au moins 1 mois durant les 3 dernières années**

ANNEXE 6
p17

☐ Justificatifs pour les candidats issus de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou des marins-pompiers de Marseille.

EN COMPLÉMENT DU ①

Pour les candidats : Sans diplôme ou diplôme inférieur Niveau 4 (BAC) ou diplôme inférieur Niveau 3 (sanitaire ou social)

☐ Une lettre de motivation manuscrite

☐ Un document manuscrit (2 pages max) relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf. page 2)

☐ Attestation de suivi de stage d'observation de 70 heures.
Vous avez jusqu'à l'épreuve d'admission (oral) pour transmettre l'attestation

ANNEXE 5
p16

EN COMPLÉMENT DU ①

Pour les candidats : Avec diplôme Niveau 4 (BAC) ou diplôme Niveau 3 (CAP/BEP sanitaire ou social)
ou diplôme universitaire étranger ou formation auxiliaire médical

☐ **Copie du titre ou diplôme :**

1° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau 4 ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

2° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau 3, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

3° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;

4° Les candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux.

☐ Copie lisible, selon la situation du/de la candidat.e, du ou des diplômes, permettant de bénéficier d'allègement, de dispense et/ou d'équivalence d'une partie de la formation
(cf. pages 6-7). Si vous en avez, pour les personnes bénéficiant d'allègement, de dispense

☐ Attestation de suivi de stage d'observation de 70 heures.
Vous avez jusqu'à l'épreuve d'admission (oral) pour transmettre l'attestation

ANNEXE 5
p16

EN COMPLÉMENT DU ①

POUR Les candidats ayant exercé, à la date des épreuves, les fonctions d'auxiliaire ambulancier pendant une durée continue **d'au moins 1 an durant les 3 dernières années**

☐ Attestation de formation d'Auxiliaire Ambulancier

☐ Attestation employeur pour les candidats ayant exercé la profession d'Auxiliaire Ambulancier **au moins 1 an durant les 3 dernières années**

ANNEXE 7
p18

EN COMPLÉMENT DU ①

POUR Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé cette fonction pendant une durée continue **d'au moins 1 an durant les 3 dernières années** et titulaires de l'un des diplômes énoncés au 2° du I de l'article 8 (Niveau 3 : CAP/BEP sanitaire ou social)

☐ Attestation de formation d'Auxiliaire Ambulancier

☐ Attestation employeur pour les candidats ayant exercé la profession d'Auxiliaire Ambulancier **au moins 1 an durant les 3 dernières années**

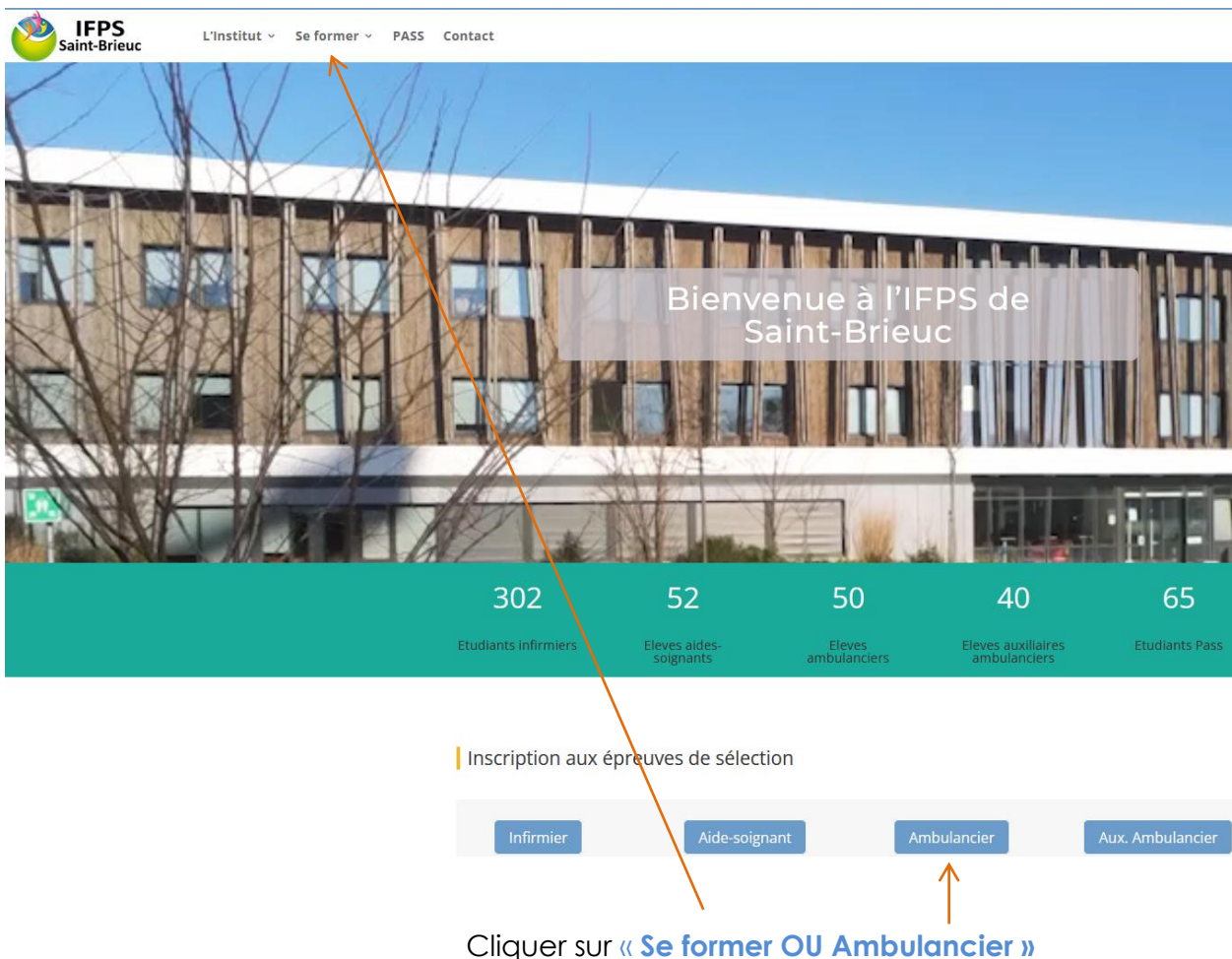
ANNEXE 7
p18

☐ **Copie du titre ou diplôme :**

2° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau 3, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

COMMENT ME PRÉINSCRIRE EN LIGNE ET TÉLÉCHARGER LA NOTICE D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION AMBULANCIER

Aller sur le site de l'IFPS de St-Brieuc : <https://www.ifps-stbrieuc.fr/>



Cliquer sur « **Se former OU Ambulancier** »

Inscriptions

Modalités d'inscription

Peuvent s'inscrire aux épreuves de sélections :

Les candidat.e.s possédant un permis de conduire hors période probatoire, conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (3 ans de validité de permis de conduire ou 2 ans si conduite accompagnée).

Pour information, certains Médecins agréés ARS peuvent également faire la visite pour l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance. Ils rempliront le certificat médical de non contre indication à la profession d'Ambulancier ET le Cerfa 14880*02 (Cf. listes mis à votre disposition dans les « Liens utiles »).

➔ JE M'INSCRIS

Cliquer sur « **Je m'inscris** »



D.E. AIDE-SOIGNANT

SELECTION AS 2022 TREGUIER (Ouvert)

Mardi 15 Novembre 2022
Période d'inscription : 15/09/2022 au 15/11/2022



D.E. AMBULANCIER

Il y a actuellement **2** sélections pour cette formation.

Cliquez sur le titre de la formation ou directement ici pour afficher la liste des sélections.

Cliquer sur « **DE AMBULANCIER** »



D.E. AIDE-SOIGNANT

SELECTION AS 2022 TREGUIER (Ouvert)

Mardi 15 Novembre 2022
Période d'inscription : 15/09/2022 au 15/11/2022



D.E. AMBULANCIER

IFA AUTOMNE 22-RENTREE JANV_2023 (Ouvert)

Vendredi 16 Septembre 2022
Période d'inscription : 02/06/2022 au 11/10/2022

Cliquer sur le concours qui est **ouvert**

IFA AUTOMNE 22-RENTREE JANV_2023 (Ouvert)

[RETOUR](#)

Vendredi 16 Septembre 2022
Période d'inscription : 02/06/2022 au 11/10/2022

INFORMATION

INSCRIPTION

CONNEXION

RÉSULTAT D'ADMISSIBILITÉ

RÉSULTAT D'ADMISSION

Cliquer sur le concours choisi une fenêtre s'ouvre, cliquer sur **inscription**

Puis entrer :

- votre mail
- votre prénom
- votre nom
- **VALIDER**

Un courriel vous a été transmis à l'adresse saisie pour valider votre mot passe

Vous recevez un mail de la part de : **MySelect** <MyK@ch-stbrieuc.fr>

Cliquer pour changer votre mot de passe. Attention ce mail n'est valable que 15 à 20 min ! (si vous n'avez pas changé votre mot de passe dans le délai imparti il faut se réinscrire avec une nouvelle adresse mail)

Après avoir créé votre mot de passe, soit vous basculez directement sur une fenêtre vous demandant de saisir vos coordonnées ... soit vous retournez sur <https://myifsi.armorsante.bzh/MySelect/>

-Re sélectionner la sélection DE Ambulancier

Vous allez être redirigé sur la première fenêtre : cliquez sur **Connexion**

Saisissez toutes les informations demandées. Celles suivies d'une * sont obligatoires

Coordonnées

Civilité*

☐ Mme ☐ M

Nom*

IFPS ×

Prénom*

ST BRIEUC ×

Nom d'usage

Autre Prénom

Date de Naissance (jj/mm/aaaa)*

Département*

Lieu de Naissance*

[< PRÉCÉDENT](#) [RETOUR À LA SÉLECTION](#) [SUIVANT >](#)

A la fin de la saisie – cliquer sur « **enregistrer** »

Edition du dossier

La saisie de vos données sur Internet ne constitue pas une inscription définitive à la sélection.

Vous DEVEZ :

1. IMPRIMER au format A4 (et non en recto/verso) le dossier d'inscription
2. COMPLÉTER le dossier d'inscription : engagement, signature, pièces justificatives à joindre
3. RENOYER PAR VOIE POSTALE le dossier d'inscription COMPLET avant la date de clôture des inscriptions (cachet de La Poste faisant foi)

L'institut ne validera votre inscription qu'après vérification de votre dossier.

[Cliquez ICI pour télécharger le dossier.](#)

- Le message vous indique que vous venez de réaliser uniquement la PRE INSCRIPTION en ligne.
- Cliquez pour télécharger le dossier vous recevez également un mail avec la notice d'inscription en PJ.
- Imprimez la notice d'inscription.
- Rassemblez toutes les pièces nécessaires et envoyez votre dossier (soit par courrier ou à déposer au secrétariat).

- Attention :

La « FICHE D'IDENTIFICATION » avec tous vos renseignements personnels saisis en ligne et le « RELEVÉ DE SITUATION RÉGIME / STATUT » dûment complétées, datées et signées devront être retournées avec votre dossier d'inscription